



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 411 (2023)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 1^{er} novembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 411 (2023) : Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 et remplaçant le règlement numéro 411 et ses amendements.

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'il est disponible pour consultation à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau.

Donné à Carignan, ce 22 décembre 2023

Maude Bergevin
Assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maude Bergevin, certifie avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville ainsi qu'à la salle du Conseil, le 22 décembre 2023.

Donné à Carignan, ce 22 décembre 2023

Maude Bergevin
Assistante-greffière